

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 MAI 2017

Le 2 mai 2017 à 20h30 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Laurent COEURET, Christelle COLAS, René COSNARD, Joël DEROUIN, Peggy MAILLARD, Sonia QUENTIN, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER (arrivée à 21h55)

Etaient absents excusés : Françoise FORGEARD (pouvoir à P. BREBION)

Date de convocation : 28 avril 2017

Date d'affichage des décisions : 9 mai 2017

Joël DEROUIN a été élu secrétaire puis Sébastien MORTIER

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2017

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. CIMETIERE – MISE EN CONFORMITE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la commission Cimetière, après avoir pris connaissance des travaux réalisés récemment dans le cimetière de Bouloire, s'est rendue le 10 avril dans le cimetière communal afin d'étudier l'accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite.

La commission a constaté que, vu le relief du terrain – forte pente longitudinale et transversale - il est impossible d'envisager une allée centrale en sol dur dans le cimetière communal sans compromettre l'équilibre budgétaire de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représenté, décide de demander une dérogation auprès des Services de la Préfecture, concernant l'accessibilité du cimetière ; les autres établissements recevant du public étant aux normes.

2. AIDE SOCIALE

Mr le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un dossier de demande d'aide financière pour une famille. Renseignements pris, il s'avère que le dossier concerne la commune de Tresson.

Néanmoins, la famille ayant élu domicile très récemment sur la commune, Mr le Maire propose une aide communale sous forme de bons d'achat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, décide d'octroyer si demande de la famille, une aide sous forme de bons d'achat de 50€ à utiliser au Super U de Bouloire et pour un montant maximum total de 200€.

3. PERSONNEL – REMPLACEMENT D'ETE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'envisager un remplacement de l'agent technique durant ses congés d'été et prévoir un arrosage supplémentaire durant la période estivale soit durant les mois de juin, juillet, août et septembre à raison de 4h à 6h hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, charge Mr le Maire de recruter un agent technique en contrat à durée déterminée pour les mois de juin à septembre 2017 et à raison de 6h maximum hebdomadaires.

4. ETUDE DE DEVIS

Rampe d'accès salle polyvalente

Mr le Maire présente au Conseil Municipal deux devis concernant le projet de rampe d'accès à la salle polyvalente.

ETS FROGER 3 164,62 € HT (option comprise)

ETS DEROUINEAU 3 743,50 € HT (sans option)

Eclairage salle polyvalente

Mr le Maire présente au Conseil Municipal, le devis de l'entreprise BROSSIER pour la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente, s'élevant à 1 245,45 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, accepte le devis de l'entreprise BROSSIER pour un montant de 1 245,45€ HT, autorise Mr le Maire à le signer et à faire exécuter le chantier.

5. ENQUETE PUBLIQUE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit rendre un avis sur la demande d'autorisation d'exploiter un élevage avicole au lieu-dit « le champ du Meslier » sur la commune de Saint Mars de Locquenay, présentée par Mr Lionel GAUDIN et suivant le dossier reçu en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, émet un avis favorable à la demande de Mr GAUDIN concernant sa demande d'autorisation d'exploiter un élevage avicole au lieu-dit « le champ du Meslier » sur la commune de Saint Mars de Locquenay.

6. PROJET SAGE du bassin versant de l'Huisne

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le projet de SAGE du bassin versant de l'Huisne révisé qui met en avant les nouveaux enjeux de l'eau pour le bassin versant, telles que la lutte contre l'érosion des sols et la gestion quantitative de la ressource en eau, et informe le Conseil Municipal qu'il peut émettre un avis sur ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, n'émet pas de réserves sur le projet présenté

7. QUESTIONS DIVERSES

Permanence Elections législatives

1^{er} tour – dimanche 11 juin 2017

8h / 10h30	10h30/ 13h	13h / 15h30	15h30/ 18h
Dominique DROUET	Sonia QUENTIN	René COSNARD	Patrick BREBION
Laurent COEURET	Peggy MALABRY		Joël DEROUIN
Denis MORTIER	Christelle COLAS		Sébastien MORTIER D. DROUET (fermeture)

2^{ème} tour – dimanche 18 juin 2017

8h / 10h30	10h30/ 13h	13h / 15h30	15h30/ 18h
Dominique DROUET	Sonia QUENTIN	René COSNARD	Patrick BREBION
Laurent COEURET	Peggy MALABRY		Joël DEROUIN
Denis MORTIER	Christelle COLAS		Sébastien MORTIER D. DROUET (fermeture)

Prochain Conseil Municipal : Mardi 6 juin 2017 à 20h30

La séance est levée à 22h

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	Absente

COLAS Christelle	
MALABRY Peggy	
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	